

Recevoir en corps

Marguerite Charreau

Dans le temps de crise sanitaire et de confinement, beaucoup de psychanalystes ont renoncé à continuer à recevoir, en corps. Au-delà des raisons particulières qui sont les leurs, et sur lesquelles je n'ai pas de jugement à avoir, je souhaiterais ici évoquer les raisons pour lesquelles, pour ma part, j'ai choisi de continuer à recevoir à mon cabinet, et, dans la mesure du possible, au CMP où j'exerce.

Il me semble que si la présence physique¹ est importante, c'est pour que puissent exister les silences, que ce soient ceux de l'analysant ou ceux de l'analyste. Des silences qui ne soient pas vécus violemment comme souvent au téléphone, sous le signe de l'absence vide, de la cassure, entraînant alors des inquiétudes : « Vous êtes toujours là ? », ou alors « est-ce que ça a coupé ? » ; des silences qui puissent faire scansion, qui permettent qu'il y ait un écho et qui fassent interprétation ; des silences dans lesquels puisse s'inscrire du discontinu pas sans une certaine continuité ; des silences, enfin, qui rendent possible la parole, celle à laquelle nous avons à faire lorsqu'est convoqué l'inconscient.

De même en est-il du ressort de l'analyste de continuer à recevoir pour ne pas laisser mettre sous le tapis ce qui serait considéré comme n'étant pas, soi-disant, de « première nécessité ». L'analyse n'a-t-elle pas à faire, quoi qu'il en soit et de toute façon, à des questions cruciales, comme celles qui ont trait à la pulsion de mort, au réel et à la jouissance, au sexuel, au langage et aux signifiants dont les effets peuvent être mortifères ? Et l'analyste n'a-t-il pas comme responsabilité de l'entendre et de ne pas fléchir devant ce qui fait horreur ?

Le risque, dans le renoncement à recevoir ou dans le choix à ne recevoir seulement que les dites « urgences » – encore heureux, ce qui dépend des urgences a-t-

1 Il faut entendre ici par présence physique, celle, propre à la cure, pour laquelle est requise, comme règle fondamentale du côté de l'analyste, une « attention également en suspens ».

il été laissé au jugement et à la responsabilité de chacun –, le risque donc est la mise sous cloche de ce qui serait, en conséquence de ce renoncement, désigné comme n'étant pas de première nécessité (ce qui peut d'ailleurs être repris par l'analysant à son propre compte), le téléphone servant à « maintenir le lien ». Ce risque est aussi de tendre à recouvrir et à banaliser ce qui est en jeu par du soutien, de l'aide, voire une gestion du stress.

J'insiste sur le devoir mais aussi sur la légitimité de l'analyste à continuer à recevoir en corps. Lacan ne rechigne pas à reconnaître la psychanalyse comme une thérapeutique², prise dans une certaine nécessité de traitement et concernée par la guérison, mais en tenant compte des particularités qui lui sont propres et la distinguent des domaines de la médecine et plus particulièrement de la santé mentale : il ne s'agit pas de vouloir la guérison à tout prix, ni de chercher à supprimer absolument le symptôme. « La psychanalyse n'est pas une thérapeutique comme les autres », dit Lacan, et plus loin : « S'il [le psychanalyste] admet donc la guérison comme bénéfique de surcroît de la cure psychanalytique, il se garde de tout abus du désir de guérir »³. Comment l'entendre ?

Dans son séminaire *L'angoisse*, séance du 12 décembre 1969⁴, Lacan revient sur cette question de la thérapeutique, de la guérison et du désir de l'analyste, en nous engageant dans la voie de l'éthique. La place du désir nous est présentifiée, dit-il, dans notre position thérapeutique par un problème, « celui de ne pas nous engager dans une fausse voie, de ne pas y répondre à tort ni à côté, au moins eu égard à un certain but que nous poursuivons et qui n'est pas si clair ». Il précise alors qu'il parlait d'un point de vue méthodologique, et confirme que « rien n'est plus vacillant, dans le champ où nous sommes, que le concept de guérison ». En effet, comment juger d'une guérison, en termes psychanalytiques ? Cela a-t-il à voir avec la fin de l'analyse ?

Dans ce même passage, Lacan fait allusion à « l'indignation » qu'aurait soulevée son affirmation de la guérison par surcroît, comme s'il dédaignait « celui dont nous avons la charge et qui souffre ». Il reconnaît au contraire que « notre justification

2 A distinguer de la psychothérapie qui est du registre de la psychologie, s'inscrivant dans des normes et une théorie du développement.

3 J. Lacan, « Variantes de la cure-type », dans *Ecrits*, Paris, Le Seuil, 1966, p. 324-5.

4 J. Lacan, *Le séminaire livre X, L'angoisse*, Paris, Le Seuil, 2004, p. 69-70.

comme notre devoir est d'améliorer la position du sujet », ce qui nous engage à une réflexion sur ce qu'est le *sujet* en psychanalyse, et donc sur ce que serait l'amélioration de sa *position*. Ce à quoi s'attache l'enseignement de Lacan.

Revenons à l'expression « guérison par surcroît », qui relève donc de la contingence, mais qui pourrait nous mener à quelques surprises. Si l'on se réfère à la définition de la locution adverbiale « par surcroît », qui marque que « quelque chose s'ajoute à quelque chose de déjà suffisant », la guérison avec Lacan se ferait par *quelque chose* qui vient s'ajouter à ce qui est *déjà*. Et qui opérerait alors, pourrait-on poursuivre, par redoublement, c'est-à-dire par une opération renvoyant à la double boucle, ou à la bande Moebius dont Lacan dit que c'est le sujet divisé. Il faut entendre ce qu'il en est de la position de ce sujet divisé dans le rapport du sujet à ce *quelque chose* qui vient s'ajouter et qui serait l'objet *a*, à la fois plus-de-jouir et objet du manque. En tant que tel, cet objet viendrait s'ajouter au manque, ou à la division, qui est *déjà* là pour le sujet mais insu. Le cernement, ou serrage, de l'objet *a* qui entraîne du même coup sa chute permettrait la reconnaissance de ce qu'il est objet du manque, et comme tel objet cause du désir, et permettrait aussi, dans le redoublement même du manque, autrement dit dans un ajout soustractif, la reconnaissance du désir comme ce qui divise et constitue le sujet tout en le destituant.

Marguerite Charreau

Le 12 mai 2020